

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

---

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES  
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC254

présenté par  
Mme Mette, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 78, supprimer les mots :

« habilités et assermentés mentionnés au III de l'article L. 331-14 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel